

COMPTES RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2011

Le 29 août 2011, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 23 août 2011

Présents : Messieurs et Mesdames : BOUTIN Jean-Pierre, MACHET Annette, LEPESANT Albert, CLUSEAU Nicolas, VALETTE Raymond, BIRAUD Alain, GUILLAUD Hervé, LABROUSSE Laurent, AIRAULT Stéphanie, POITEVIN René, Emmanuelle Quintard

Absents excusés : SILLARD Virginie, MOUGON Béatrice, MEUNIER Magaly, PERRAIN Michel

Secrétaire de séance : Albert Lepesant

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

- **Présentation du projet par le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) pour des panneaux photovoltaïques**

2011/031-33

Après présentation du dossier réalisé par le CRER et présenté par Monsieur Chesnel, concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux tels que la nouvelle salle des fêtes, l'ancienne salle des fêtes, la cantine et l'école, le conseil municipal décide d'adhérer au CRER pour la somme de 200 € pour la continuité de l'étude.

| Bâtiments | | Ancienne salle des fêtes | Ecole | Cantine | Salle des fêtes |
|--------------------------------------|---|--|---|---|---|
| Surface de toiture utilisable | | 230 m ² | 180 m ² | 45 m ² | 200 m ² |
| Puissance installable ¹ | | 31 050 Wc 33087 kWh/an | 24 300 Wc 28196 kWh/an | 6 075 Wc 6767 kWh/an | 27 000 Wc 30075 kWh/an |
| Estimation de la production annuelle | | (soit l'équivalent de la consommation de 9 foyers) | (soit l'équivalent de la consommation de 8 foyers) | (soit l'équivalent de la consommation de 2 foyers) | (soit l'équivalent de la consommation de 9 foyers) |
| Bilan financier | Tarif d'achat ² | 0.2746 €/kWh | 0.3674 €/kWh | 0.3185 €/kWh | 0.2746 €/kWh |
| | Investissement HT | 104 465 € HT | 88 550 € HT | 26 515 € HT | 98 000 € HT |
| | Aides potentielles FREE | 12 420 € | 9 720 € | 2 430 € | 10 800 € |
| | Recette annuelle nette | 8 094 €/an | 9 453 €/an | 1 887 €/an | 7 357 €/an |
| | Temps de retour sur investissement brut | 11.5 ans | 8.5 ans | 13.5 ans | 12.0 ans |
| Bilan écologique | Bénéfice brut sur 20 ans | 68 435 € | 108 834 € | 12 261 € | 58 540 € |
| | Economie de CO ₂ | 5 956 kg/an | 5 075 kg/an | 1 218 kg/an | 5 414 kg/an |
| Déchets nucléaires évités | | 364 g/an | 310 g/an | 74 g/an | 331 g/an |
| Principaux avantages | | - Nouvelle couverture à prévoir | - Aspect financier - Aspect pédagogique | - Bonne orientation | - Bonne orientation |
| Principales contraintes | | - Avis de l'ABF ³ requis | - Arbres à supprimer - Ventilation à déplacer - Avis de l'ABF ³ requis | - Poteau électrique à déplacer - Avis de l'ABF ³ requis | - Ventilation à déplacer - Arbres à élaguer - Avis de l'ABF ³ requis |
| Avis du CRER | | Favorable | Très Favorable | Favorable | Favorable |

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2011

- **Recrutement d'un chargé de mission dans le cadre de l'accompagnement des entreprises locales pouvant bénéficier des retombées économiques liées à la LGV**

2011/032-34

Le maire informe l'assemblée que l'association de communes (Sauzé-Vaussais/Limalonges/Plibou/Rom) souhaite recruter un chargé de mission ayant pour mission de faire la relation entre COSEA et les entreprises locales tous services confondus.

Cette personne sera recrutée pour le 15 septembre 2011, 24 heures/ semaine sur une période de 6 mois renouvelable en qualité de CAE prise en charge à 60 % par l'Etat. Le prix pour chaque commune sera calculé au prorata du nombre d'entreprise dans chaque commune + les frais de déplacement.

- **Divers**

1. Le restaurant « les 3 fleurs » demande à acheter une partie de la parcelle (section E n° 1033) jouxtant leur restaurant. Le conseil donne son accord, le prix reste à définir. Les frais de bornage seront à charge de l'acheteur.
2. Réseau pluvial rue de la caillaude : mettre à l'étude l'évacuation de l'eau sur la route venant de la maison de retraite, mais le coût paraît élevé. A réfléchir
3. Prêt pour le lotissement : 3 offres de prêt pour financer le lotissement : Crédit Agricole : 4.44 % / Crédit mutuel : 4.35 % et caisse d'épargne : 3.61 %. A revoir plus précisément avec les taux de septembre.
4. Logement des écoles au 14 rue du stade : travaux non terminés
5. Achat d'une cuve à gasoil non routier 1500 Litres chez RLM Savigné pour 1050 € HT
6. Suite à la demande de l'association GVM, composition d'une commission pour échanger sur le projet Eolien qui pourrait être constituée de 5 conseillers municipaux (Albert Lepasant – Jean-Pierre Boutin - Emmanuelle Quintard – Stéphanie Airault – Alain Biraud), de 2 membres de l'association GVM et de 3 citoyens habitants la commune.